

**SYNDICAT D'ETUDES
ET D'ELIMINATION
DES DECHETS
DU ROANNAIS
(S.E.E.D.R.)**

Séance publique du 5 décembre 2023

LE PRESIDENT CERTIFIE :

N° 1

Objet :

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Location – maintenance des
équipements de reprographie
services et logiciels associés**

Groupement de commandes

**Attribution du marché à
l'entreprise ELAN
(lot n°1 Multifonctions
libre-service pour les services
administratifs**

Code nomenclature : 1.1

1 - Que la convocation de tous les membres en exercice du Bureau Délibératif a été envoyée le mercredi 29 novembre 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Bureau a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannais Agglomération - 63, rue Jean Jaurès et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2 - Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 7, sur lesquels il y avait 5 membres présents, à savoir :

M. Boire, Président
MM. Brun, Daval, Grosdenis, Peyron,

Absent avec excuses : Mme Roux et M. Fréchet

Absent sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. Peyron

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Bureau empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom.

NOM DES MANDANTS	NOM DES MANDATAIRES

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

La Ville de Roanne a lancé un appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, relatif à la location, maintenance des équipements de reprographie services et logiciels associés.

Cet accord-cadre est passé dans le cadre d'un groupement de commande dans les conditions prévues aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique.

Il est composé de Roannais Agglomération, les Communes de Roanne, Commelle-Vernay, La Pacaudière, Le Coteau, Mably, Noailly, Notre Dame de Boisset, Riorges, Villerest, la Roannaise de l'Eau, le Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais (SEEDR). Le coordonnateur du groupement est la Ville de Roanne.

Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Le marché est décomposé en 3 lots :

Lot(s)	Désignation	Maximum annuel HT pour toutes les communes membres du groupement
01	Multifonctions libre-service pour les services administratifs	200 800.00 €
02	Multifonctions libre-service pour les écoles	37 700.00 €
3	Multifonctions de production pour le service reprographie de la Ville de Roanne	50 000.00 €

L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 5 ans. Cette durée dérogatoire est nécessaire car elle correspond à la durée d'amortissement du matériel installé.

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancée le 4 juillet 2023 sur le BOAMP, le JOUE et le site internet de la Ville de Roanne. La remise des plis était fixée au mercredi 6 septembre 2023 à 12h00 (date et heure limites).

Pendant la période de consultation, 32 dossiers ont été retirés. Au terme de la consultation, 4 plis ont été déposés dans les délais.

- 1 – ELAN – 42 Le Coteau
- 2 – RBI – 42 Le Coteau
- 3 – KOESIO AURA – 69 Valence
- 4 – IMAGE LASER COULEUR – 42 Roanne

Les offres ont été analysées en fonction des critères de jugement suivants :

- 1°) Prix des prestations – 40 points
- 2°) Valeur technique – 30 points
- 3°) Les services – 30 points

Vu le rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes comme suit :

Lot 1 : la société ELAN – 42 Le Coteau

Lot 2 : la société RBI – 42 Le Coteau

Lot 3 : la société ELAN – 42 Le Coteau

Considérant que les prestations du S.E.E.D.R concernent le lot n°1 « Multifonctions libre-service pour les services administratifs » pour un montant maximum annuel de 1 200 € H.T, il est demandé au bureau délibératif, dans le cadre de sa délégation, de bien vouloir :

1) approuver le choix de la société ELAN, attributaire du lot n°1 « Multifonctions libre-service pour les services administratifs » aux conditions financières ci-dessus ;

2) autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces afférentes et notamment les différentes modifications pouvant intervenir en cours de marché dans les conditions des articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique ;

3) dire que les dépenses en résultant seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de fonctionnement .

ADOPTE à l'UNANIMITE

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

ROANNE, le 5 décembre 2023

Le secrétaire de séance,

